

DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----  
CANTON DE ROYAN

-----  
COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 14.185

L'An deux Mille Quatorze, le 18 décembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 12 décembre 2014

DATE D'AFFICHAGE

Le 12 décembre 2014

ETAIENT PRESENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, M. Michel SERVIT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, Mme Dominique BERGEROT, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Florence DEAU, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON'S, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. Philippe CAU représenté par M. Bernard GIRAUD  
Mme Nancy LEFÈVRE représentée par M. René-Luc CHABASSE  
M. Yannick PAVON représenté par M. Patrick MARENGO  
M. Thierry ROGISTER représenté par M. Gérard JOUY  
Mme Marie-Claire SEURAT représentée par M. Pierre PAPEIX

ETAIT ABSENTE-EXCUSÉE : Mme Alexandra COUDIGNAC

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 32

Madame Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : PRIX DE LA VILLE DE ROYAN – 25<sup>ème</sup> SALON D'AUTOMNE – ANNEE 2014

RAPPORTEUR : Mme Eliane CIRAUD-LANOUE

VOTE : UNANIMITE

La Ville de Royan a organisé le 25ème «Salon d'Automne», à l'Espace d'Art Contemporain, dans les galeries des Voûtes du port, quai de l'Amiral MEYER.

L'exposition qui s'est tenue du samedi 27 septembre au dimanche 19 octobre 2014, avait pour thème « Peur ».

Le jury, qui s'est réuni le mardi 9 septembre 2014, a décerné le Prix de la Ville de ROYAN à Monsieur Mouto REINHARDT (nom d'artiste).

Par délibération du 6 novembre 2014, il a été décidé de verser la somme de 1 000 € à Monsieur Mouto REINHARDT, conformément au choix du jury.

Il convient cependant d'annuler la délibération du 6 novembre 2014, qui dénommait le lauréat uniquement par son nom d'artiste, son nom, selon l'état civil, étant Laurent REINARD.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

#### DECIDE

- d'annuler la délibération du 6 novembre 2014, décidant de verser la somme de 1 000 € à Monsieur Mouto REINHARDT, lauréat du prix de la Ville de Royan, lors du 25<sup>ème</sup> Salon d'Automne,
- de verser la somme de 1 000 € à Monsieur Laurent REINARD, qui a reçu le Prix de la Ville de Royan, lors du 25ème Salon d'Automne, conformément au choix du jury qui s'est réuni le 9 septembre 2014.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 22 décembre 2014

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint,  
Patrick MARENCO